

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et un, le 24 septembre à 14 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le 20 septembre 2021, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : Charles-Henri BIANCONI, Jean-Pierre SAMPIERI, Félix SANTARELLI, Jean-Christophe BARTOLI, Jean-Vincent TOMASI, Caroline CUCCHI, Jean-Pierre-ANTONETTI, Zélia BERQUEZ, Christophe MANICCIA, Mathieu CESARI, Jérôme POLVERINI
Présents :	Etaient représentés : Paul QUILICHINI, Pierre QUILICHINI, Paul GIUDICELLI
	Etaient absents : Gabrielle VAUTRIN
Votants :	Secrétaire de séance : Florence BOILET
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Equipement en numérique pour l'école communale – Financement et demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR

Afin de favoriser la transformation des pratiques pédagogiques de l'école au service de la réussite de tous les élèves. La commune a déjà sollicité les services de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL) afin d'équiper l'école communale de Pianottoli-Caldarello en matériel numérique. En effet, le plan de relance initié par le gouvernement permet ainsi de contribuer à la généralisation du numérique éducatif et d'assurer la continuité pédagogique et administrative, notamment, dans l'ensemble des écoles primaires.

A cet effet, une convention a été établie avec le recteur de l'académie qui a permis le versement à la commune de 2450,00 €, conformément au règlement de l'Appel à Projets pour un Socle Numérique dans les Ecoles Élémentaires (AAP SNEE), qui représente 22,27 % du coût total des équipements (11 000,00 € H.T.).

Où cet exposé,

Le conseil municipal

DECIDE

Article 1 : de solliciter les services de l'Etat au titre de la DETR pour l'obtention d'une subvention de 4400,00 € soit 40% du montant total de l'équipement en matériel numérique pour l'école communale de Pianottoli-Caldarello, conformément au plan de financement ci-dessous :


Montant global prévisionnel des dépenses relative au volet de l'équipement numérique	11 000,00 € H.T.	
	% subventions sollicitées	Montant des subventions sollicitées
POUR RAPPEL ETAT Dotation de Soutien à L'Investissement - DSIL	22,27 %	2450,00 €
ETAT Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR	40 %	4400,00 €
TOTAL SUBVENTIONS SOLLICITES POUR LE VOLET ACQUISITION DE MATERIEL NUMERIQUE	62,27 %	6850,00 €

Article 2 : Le reste à charge pour la collectivité s'élève à 1 950,00 € sur le montant H.T. des équipements numériques auxquels s'ajoute le montant de la T.V.A soit 2 200,00 €, soit un total à charge de 4 150,00 €.

Article 3 : Ampliation:

- Comptable municipal de la Trésorerie du Sud-Corse

Voix POUR :	14
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 27 /09/2021	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldarello, le 24/09/2021, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 27/09/2021 Le Maire,  Charles-Henri BIANCONI
---	--